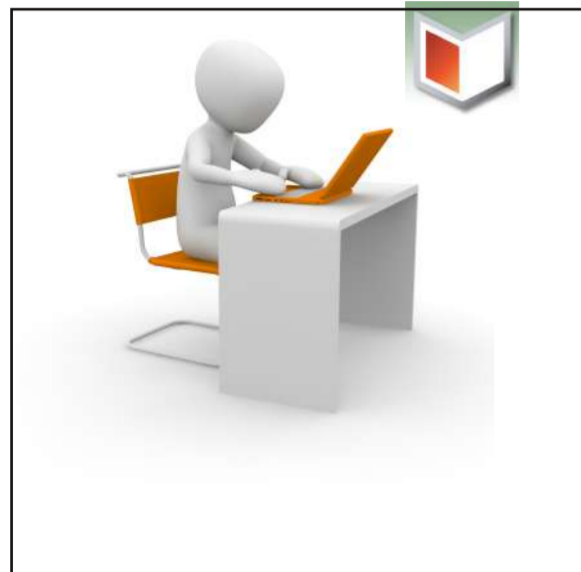


# Arbre décisionnel pour les demandes ISSN (numérotation, correction)

Mise à jour novembre 2023



Créer la notice de collection et rajouter une zone 301 :  
301 ##\$aX volume(s) dans le Sudoc au AAAA-MM-JJ : pas de demande de numérotation ISSN

**Périodiques**

**Collections éditoriales (si plus de 5 vol. de monographies dans le Sudoc)**

**Collections éditoriales (si moins de 5 vol.)**

**Cas 1 : la notice n'est pas dans le Sudoc**

**Cas 2 : la notice est dans le Sudoc, mais ce n'est pas une notice ISSN (pas de : 011 = ISSN, 530 = titre-clé, 802 = Centre ISSN)**

**Cas 3 : la notice ISSN est dans le Sudoc, mais des corrections sont à faire**

**Zones sous autorité ISSN**

011	ISSN (verrouillée niveau catalogueur)
100	(dates)
102 \$a	(pays d'édition courant)
104 \$d	(alphabet du titre)
110 \$a & \$b	(portent uniquement sur la 1ère livraison)
210/214	##\$aVille d'origine \$c Editeur <b>d'origine</b> (et pas le \$d date)
4XX	(sauf 424, 425 & 46X)
530	Titre clé (verrouillée niveau catalogueur)
531	Titre abrégé

*Si vous modifiez ces zones dans le Sudoc : il est obligatoire de faire une demande de correction ISSN via Cidémis*

Vérifier la présence de la notice dans le **portail ISSN**

Si le catalogueur ou son responsable CR n'a pas la possibilité de consulter le portail ISSN, il peut contacter le guichet Abes STP pour demander une vérification (Sudoc Pro / domaine : import ISSN)

Pour les ressources continues françaises, vérifier la présence de la notice dans le **catalogue général de la BnF**, zone 905 (refus irrévocable ou conditionné)

**{ BnF**

➔ Faire les corrections nécessaires

➔ Vérifier si les zones modifiées sont sous autorité ISSN

La notice est présente dans le **portail ISSN** :

➔ Demander auprès de l'Abes l'**import** de la notice dans le Sudoc  
<https://stp.abes.fr>  
*(application Sudoc (Données) / domaine : import ISSN)*

La notice est présente dans le **portail ISSN** sous un statut de **travail** (provisoire, non communiqué ou pré-registre) :

➔ Créer la notice dans le Sudoc

La notice n'est pas présente dans le **portail ISSN** :

Le refus est conditionné dans le catalogue de la BnF et on a les justificatifs pour demander la **numérotation** :

➔ Créer la notice dans le Sudoc

Faire une demande de création ISSN ou de correction ISSN via Cidémis

*Pour la procédure, voir le document "Circuit d'une demande de numérotation ou correction ISSN dans Cidémis"*

